

Diplôme intermédiaire en Bac Pro 3 ans BEP MSA

Ces dispositions s'adressent aux professeurs de Comptabilité-Gestion et de Communication-Organisation en charge des **évaluations en CCF** relatives aux **épreuves professionnelles** du diplôme intermédiaire du baccalauréat professionnel Gestion-Administration (session 2015).

Le BEP MSA

Le BEP MSA vise la sécurisation du parcours des élèves au cours de la formation au baccalauréat professionnel par un diplôme intermédiaire de niveau V. Afin de limiter la sortie des jeunes du système scolaire sans qualification, un diplôme intermédiaire est fixé dans le cadre de la réforme du lycée et en particulier du cycle du baccalauréat professionnel 3 ans.

Ce sont ainsi les élèves qui ont le plus gros risque d'échec au baccalauréat qui doivent faire l'objet d'une attention particulière de l'équipe enseignante pour garantir leur réussite au BEP MSA.

EP1 (CCF)

Certaines des situations professionnelles rencontrées au cours de la formation, en établissement ou en PFMP, sont consignées dans le passeport professionnel, dont l'objectif est de permettre à l'élève de formaliser son expérience.



« Le travail de conceptualisation prend ses sources dans l'action et s'appuie sur des mécanismes de prise de conscience ».

Françoise Duquesne-Belfais, Docteur en sciences de l'éducation

« pour rendre possible la verbalisation de l'action, il faut d'abord, que celui qui s'y essaie, prenne le temps d'un retour réflexif sur son action, de manière à ce qu'il en prenne conscience. L'entretien d'explicitation vise précisément à aider à la mise en mot de son « faire », y compris en rendant accessible la partie implicite de toute action. En ce sens cette technique se présente comme une prise de conscience provoquée. » Exemples de questions qui vont permettre d'accéder à une parole incarnée :

- Est-ce que vous pouvez choisir une situation précise ?
- Dans quelle situation précise avez-vous vécu cela ?
- Décrivez une situation précise où cela vous est arrivé ?
- Dans ces différentes fois, laissez-en revenir une en particulier ?
- Par quoi avez-vous commencé ?
- Que s'est-il passé ensuite ?
- Que s'est-il passé à la fin ?
- Quand avez-vous considéré que l'action était terminée ?
- À quoi avez-vous reconnu que c'était difficile ?
- Comment vous y êtes-vous pris pour... ?

...

Pierre Vermeersch, l'entretien d'explicitation

Une même situation professionnelle peut donner lieu à la réalisation de saisies de nature différente (technique, organisationnelle, relationnelle) à la condition cependant qu'elle produise des conceptualisations différentes et, qu'en conséquence, les descriptions et contenus soient différents. Par exemple, pour une saisie « relationnelle », on peut attendre des précisions plus grandes sur les enjeux, sur les acteurs, sur la nature des liens fonctionnels (hiérarchiques, expertise, conseil, consignes, etc.).

L'attention doit être portée sur la conceptualisation et les connaissances implicites qu'elle suppose. **L'accompagnement des professeurs doit permettre aux élèves de passer du discours narratif à une description « conceptualisée ».**

La saisie est à réaliser sans excès de formalisme du point de vue syntaxique, orthographique ou grammatical. Ces aspects pouvant faire l'objet d'objectifs d'apprentissages spécifiques, dans le cadre des ateliers rédactionnels, notamment.

Les saisies ne sont ni réalisées, ni corrigées par les professeurs. **La saisie n'est pas évaluée en elle-même, ce sont les compétences qui le sont.**

Un volet « appréciation » est à renseigner par le professeur sous l'autorité duquel l'activité a été conduite». Cette rubrique bien renseignée permet à un autre professeur qui n'aurait pas supervisé l'activité de pouvoir cependant procéder à l'évaluation CCF en classe de première professionnelle.

Le BEP MSA à la session 2014



C'est un service en ligne permettant le pilotage de la formation des élèves sur la durée du diplôme. Il est adapté au référentiel du Bac Pro GA avec des attaches vers le BEP MSA.

Le module « passeport professionnel » permet à l'élève de saisir l'ensemble des situations professionnelles qu'il rencontre tout au long de sa formation, quel que soit le lieu dans lequel elles se sont déroulées.

EP1 (CCF)



Le passeport professionnel est utilisé comme support à la description des activités administratives.

EP2 (CCF)



Le passeport professionnel est utilisé pour documenter l'épreuve EP2.

Les enseignants conduisent un entretien mené à partir du passeport professionnel du candidat qui comprend :

- Les descriptifs permettant de caractériser et de situer les organisations dans lesquelles il est intervenu ;
- Les productions et/ou les descriptifs des productions et prestations relevant des métiers des services administratifs, réalisés.